

Cahier des charges Neutre :

Ecran de sous-toiture perméable à la vapeur d'eau et réflecteur **Permo® solar SK**, pour couvertures en petits éléments en pente.

1) Généralités

Un écran de sous-toiture a pour fonction :

De protéger la sous-toiture d'infiltrations accidentelles d'eau et de neige, en reconduisant les infiltrations en gouttière.

De réduire la différence de pression entre la face exposée au vent et la face sous le vent de la toiture et ainsi contribuer à limiter les dommages lors de forts vents en couverture.

De limiter la pénétration de poussières, feuilles dans la sous couverture.

De contribuer à l'optimisation de la performance Thermique de l'isolation en place de part l'étanchéité à l'air du produit.

De contribuer à réguler les échanges d'humidité entre local chauffé et air extérieur afin d'éviter tout risque de condensation.

2) Matériaux

Structure tri couche polyoléfine, composée d'un voile central micro poreux en polyéthylène. Le voile central est pris entre deux voiles non tissés en polypropylène dont la fonction est d'assurer la protection mécanique du produit, pour qu'il soit adapté à l'usage et de façon pérenne. Le voile supérieur est aluminisé puis recouvert d'un laquage de protection.

L'écran de sous-toiture Permo® solar SK constitue une barrière réfléchive infra-rouge et présente une réflectivité pouvant aller jusqu'à 60%.

La membrane de sous-toiture Permo® solar SK pèse 180 g/m², a une résistance à la déchirure longitudinale de 220N/ 5 cm et une résistance à la déchirure au clou longitudinal de 250N/5cm.

La membrane de sous-toiture Permo® solar SK est ainsi Perméante à la vapeur d'eau (valeur Sd 0,07 m), étanche à l'eau W1 avec une résistance à la colonne d'eau supérieure à 3 mètres, et étanche à l'air.

Le domaine d'emploi en température assure une stabilité du produit de - 40°C à + 80°C

Il se présente sous forme de rouleau de 1,5 m x 50 m.

3) Mise en oeuvre

Le Permo® solar SK est utilisé pour des entraxes de chevrons ou fermettes de 60 cm maximum, ou sur support continu.

La pose se fait sur chevrons ou fermes par bandes horizontales en commençant sous le chéneau. L'écran de sous-toiture est posé très légèrement tendu, face non marquée vers le bas, avec un recouvrement de 150 mm.

L'écran de sous-toiture est fixé provisoirement par agrafage; il convient toujours d'éviter de laisser des bandes détachées ou de laisser les feuilles flotter, car elles pourraient produire des bruissements.

Les joints verticaux de la feuille doivent présenter un recouvrement jusqu'au chevron ou à la ferme suivante.

Une contre-latte d'une épaisseur minimum de 20 mm est fixée sur chaque chevron ou ferme. Elle maintient l' écran de sous-toiture en place et assure l'évacuation d'éventuelles infiltrations.

La pose de la couverture de toiture est effectuée le plus rapidement possible après la pose de la sous-toiture, afin d'éviter son endommagement par les rayons UV.